



TERMES & CONDITIONS POUR ACHAT DE RIDEAU PVC CHEZ CANBEC

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre CANBEC et le client dans le cadre de l'achat de rideau PVC chez CANBEC.

Commandes

- Tout paiement envoyé par le Client implique l'acceptation **sans réserve** des présentes conditions générales.
- La commande devient définitive après confirmation écrite par CANBEC et/ou réception du paiement.
- La grandeur inscrite sur la facture est celle qui sera produite. S'il faut prévoir l'espace de la barre ou un ajustement suite à la barre d'installation ou l'espace de l'ouverture, il est de la responsabilité du client de s'assurer que la grandeur inscrite est la bonne. Il est aussi de la responsabilité du client d'informer CANBEC sur l'usage du rideau et la fonction d'utilisation afin d'assurer que le meilleur type de rideau sera fourni.

Prix et Modalités de Paiement

Les prix sont exprimés en CAD. Le paiement s'effectue selon les modalités inscrites sur la facture. Nos modes de paiement sont les suivants:

- Transfert interac par courriel (payable@canbectrefrigeration.com)
- Virement bancaire (Les informations bancaires sont envoyés avec la facture)

En cas de non paiement ou de non respect des modalités convenues, la fabrication et livraison ne sera pas effectuée. La fabrication des rideaux commence seulement une fois la réception du paiement reçu par CANBEC. ****Veillez noter qu'aucune commande n'est traitée ou livrée sans paiement****. En cas d'une entente d'un dépôt afin de réserver une date d'installation ou un rideau, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'une cancellation du client. Veuillez noter qu'un dépôt n'est pas suffisant pour le commencement de la production, un paiement complet est nécessaire.

Livraison & Installation

- Une date de livraison est donnée une fois le paiement reçu, à l'exception d'une autre entente convenue.
- Si le client décide de faire sa propre installation, CANBEC n'est pas responsable des éventuels problèmes qui peuvent être liés à l'installation et au fonctionnement.
- Si la réception de la commande se fait plus d'une semaine après la fabrication des rideaux. CANBEC n'est pas responsable de l'état auquel les rideaux peuvent être reçu. Lorsque le PVC est emballé ou enroulé trop longtemps, la qualité du PVC peut se détériorer rapidement et éventuellement faire craquer le PVC.
- Pour les installations effectuées par CANBEC, il est de la responsabilité du client d'avoir l'espace propre et dégagé avant que les installateurs arrivent, sans quoi des frais suppl. seront appliquées en cas de délai d'attente.
- Le client doit être présent sur les lieux en tout temps lors de l'installation.
- Le client doit avoir un skyjack à la disposition des installateurs, si mentionné sur la facture dans la section "remarques"

Garantie

- Tous nos rideaux en PVC sont "vente finale". Aucune garantie n'est donnée.
- En cas de détérioration naturelle (usure liée à un usage normal) prématurée des rideaux, le client devra fournir une preuve (photo, description détaillée) pour l'inscrire au dossier. Une fois l'information reçue, la condition du rideau étudié et son utilisation, une décision sera prise pour savoir si le rideau sera remplacé.

Retour, échange & remboursement

- Aucun échange, retour ou remboursement n'est accepté, même en cas de cancellation de la commande.
- En cas de mauvaise prise de mesure ou information manquante ou erronée du client, le client sera responsable de déboursier pour un nouveau rideau.

Responsabilité

- Le Fournisseur ne pourra être tenu responsable des dommages indirects résultant de l'utilisation du produit, y compris la perte d'exploitation ou de produits périssables et CANBEC ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute perte de denrées alimentaires résultant d'un bris ou d'un dysfonctionnement du rideau.
- CANBEC n'est pas responsable pour aucun dommage qui peut être occasionné sur les lieux d'installations par les rideaux et/ou installateurs. Nous ne sommes pas non plus responsables des dommages pour les trous percés lors de l'installation de la barre du rideau.
- Le client comprend que les rideaux en PVC ne remplace pas une porte et améliore l'isolation d'un espace, ce qui permet de réguler la température.

Termes & Conditions

- Tous les prix et informations fournis au client sont confidentiels et sont à l'usage unique du destinataire.
- Les produits ne peuvent être revendu à un troisième parti à moins d'une approbation de CANBEC.
- Tous les matériaux et rideaux restent la propriété de CANBEC jusqu'au paiement complet de la facture des matériaux.
- CANBEC ne sera pas tenu responsable des résultats & informations inscrits dans les fiches techniques ou certificat transmis au client. Il est de la responsabilité du client de faire tester les rideaux ou matériaux par un architecte ou ingénieur, le cas échéant.
- Le client accepte de CANBEC filme et/ou prend des photos sur les lieux de l'installation et accepte que CANBEC utilise ceux-ci à des fins de marketing sur nos réseaux sociaux ou site-web.